



MAIRIE DE LUSIGNAN
2 PLACE DU 8 MAI 1945 - BP 40002 – 86600 LUSIGNAN

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 AOÛT 2025

Le jeudi 21 août deux mille vingt-cinq, convocation est adressée individuellement à chaque conseiller municipal pour une réunion ordinaire prévue le jeudi 28 août deux mille vingt-cinq à 20h00.

Le jeudi 28 août deux mille vingt-cinq à 20h00, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Jean-Louis Ledoux, Maire.

Etaient présents : Mmes et Mrs. : Ayrault Brigitte, Bassereau Christelle, Berland Laurence, Chaintré Christian, Chapelle Éric, Deroo Charles, Ducroq Agnès, Durand Jean-Louis, Ledoux Jean-Louis, Marot Catherine, Morel Didier, Sèvre Alain, Vadier-Chauvineau Karine, Vaillant Claudine.

Absents représentés : Mesdames, Messieurs : Braconnier-Gatard Anne (*Christian Chaintré*), Carolus Coralie (*Deroo Charles*), Dugleux Geneviève (*Catherine Marot*), Estrade Laurent (*Christelle Bassereau*), Girard Éric (*Didier Morel*), Herbreteau Jean-Loïc (*Jean-Louis Ledoux*), Michaud Jacky (*Claudine Vaillant*), Sinault Christophe (*Brigitte Ayrault*).

Monsieur Didier Morel est nommé secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents et représentés.

N°	Titre
2025/57	Remboursement partiel suite à la location de la salle Mélusine les 14 et 15 juin 2025 (approuvée)
2025/58	Proposition d'acquisition de cavurnes pour le cimetière de la Grange (approuvée)
2025/59	Modification des tarifs Municipaux relatifs aux concessions de cavurnes (approuvée)
2025/60	Proposition d'acquisition de matériel informatique (approuvée)
2025/61	Requalification de la friche commerciale de centre-ville (hors médiathèque) Modification du Plan de financement global prévisionnel. (approuvée)
2025/62	Mission d'étude de programmation à l'A.T. 86 sur le projet de rénovation des écoles composées d'un bâtiment pour l'élémentaire et d'un bâtiment pour la maternelle Convention entre l'Agence des Territoires de la Vienne et la Commune (approuvée)
2025/63	Renouvellement de la convention de location du droit de chasse dans la forêt communale du « Grand Parc » du 1^{er} octobre 2025 au 30 septembre 2026 (approuvée)